

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle « Galerie du Prieuré » pour mettre en valeur les artistes locaux à Pully

La Ville de Pully va temporairement mettre des locaux à disposition d'artistes afin d'y accueillir des expositions temporaires, comme ce fut le cas jusqu'en 2014 dans l'ancienne Galerie du Prieuré, devenue l'ArchéoLab.

Ces locaux commerciaux sont sis au rez-de-chaussée de la Grand-Rue 1-3 et étaient anciennement occupés par un magasin de chaussures et un coiffeur. Dans le cadre du projet de rénovation du site du Prieuré, la Direction des domaines, gérances et sports (ci-après DDGS) a dû résilier plusieurs baux commerciaux dont notamment ceux de ces commerces. Les locataires ont quitté les lieux de bonne entente avec la Ville et sans litige.

Compte tenu de l'état d'avancement actuel des préavis Prieuré-Villa Romaine (qui, pour rappel, seront présentés durant la prochaine législature), la DDGS a décidé de mettre ces locaux à disposition d'artistes de la région afin d'y accueillir des expositions temporaires. Il s'agira de locations de courte durée liées à la durée des expositions. Le prix de location, symbolique, sera fixé en fonction du nombre de semaines de l'exposition.

Par ce biais, la Ville de Pully souhaite redonner vie à ces locaux inutilisés tout en permettant à des artistes de gagner en visibilité au centre-ville. La première exposition proposera au public les toiles de l'artiste-peintre Jean-Luc Berger et se déroulera du 29 mai au 20 juin 2021. La galerie est ouverte tous les jours de 14h à 18h30. Présence permanente de l'artiste ; information sur bergerjl.ch.

Pully, le 27 mai 2021 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction des domaines, gérances et sports, Lydia Masmejan, Conseillère municipale – Sébastien Cornuz, Chef de service – 021 721 35 26